

capables de former notre jeune personnel sans aller au dehors, à une ou deux exceptions près, chercher des directeurs pour poursuivre nos travaux de recherches du temps de guerre. Je veux dire par là que nous possédions tout notre personnel d'employés supérieurs; nous les avons simplement promus, à l'instar de lieutenants qui deviennent des lieutenants généraux. Vous conviendrez tous avec moi, je le sais, que nous avons là une tâche très importante à accomplir. Toutes les facilités de laboratoire du Canada étaient à notre disposition. Nous avons ouvert des bureaux à Londres et à Washington; nous avons envoyé des délégués dans le monde entier et nous avons été en contact avec presque tout ce qui était d'une nature militaire. Telle a été la phase qui a suivi et je ne veux pas insister d'avantage.

Les hostilités cessèrent et il a fallu prendre des décisions sur les plans futurs du Conseil. Le gouvernement a décidé, très sagement à mes yeux, que l'effort poursuivi durant la guerre ne devait évidemment pas diminuer en temps de paix; que les occasions d'expansion industrielle étaient aussi grandes que pendant la guerre et que l'étude des problèmes industriels était aussi essentielle au pays que l'étude des problèmes de la guerre. Telle a été la première décision que nous avons prise. On ne s'occupa pas du tout des détails. Nous avons simplement dit qu'à nos yeux le champ d'action devait être à peu près le même. La décision que nous avons prise ensuite, c'est que nous devions dispenser le Conseil de recherches des problèmes militaires, ce qui, à mon avis, était très sage, parce que nous ne pouvions assumer la responsabilité de fournir le personnel dans ces deux domaines, l'élaboration de plans généraux pour la guerre et l'élaboration de plans généraux en temps de paix étant deux choses tout à fait opposées. Nous avons alors recommandé l'établissement d'une commission de recherches pour la défense qui assumerait la responsabilité des travaux de recherches en vue de la défense. Cette commission a été instituée et elle fonctionne à perfection. Je fais partie de cette commission en qualité de président du Conseil et je suis assez bien au courant de ce qui s'y passe. De façon générale, voici nos relations aujourd'hui avec la défense: Nous n'assumons pas la responsabilité des recherches en vue de la défense, comme nous l'avons fait durant toute la période des hostilités, mais nous nous tenons au courant des progrès accomplis dans ce domaine et nous coopérons avec la commission lorsqu'elle se trouve en présence d'un problème particulier en fait de recherches que nous sommes spécialement bien préparés à poursuivre. Nous avons poursuivi des recherches atomiques, mais vous savez que nos investigations relativement à l'énergie atomique ne convergent pas sur les armes de défense. Nous poursuivons, sur demande, certaines recherches en matière de défense, parce que nous possédons un personnel de savants versés dans certains domaines et que le ministère de la Défense ne possède pas, et il fait preuve de beaucoup de sagesse en utilisant certaines de ces facilités. Nous essayons d'éviter le dédoublement de facilités ou de services, mais nous nous tenons en contact étroit avec la Commission des recherches de la défense et lorsqu'elle est en présence d'un problème scientifique spécial, nous tâchons de le résoudre pour elle.

L'organisation issue des travaux de recherches scientifiques à la fin des hostilités apparaît assez bien sur la carte qui est devant vous et je pourrais peut-être dire un ou deux mots à ce sujet.

D'abord, prenons ces divisions de recherches. Ces divisions, comme je l'ai dit, s'occupent de différentes sortes de recherches, je crois, et tout le travail est diversifié. Par exemple, ceux qui s'occupent de biologie exécutent un travail qui